DEC121001DR17

Décision portant nomination de Jean-Christophe Le Bannier aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS (ACMO)

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la décision n° DEC122742DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6566, intitulée Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire, dont le directeur est Pierre-Yves Laffont ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 13 décembre 2011 ;

Considérant que M. Jean-Christophe Le Bannier a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par l'Université de Rennes 1 du 15 décembre 2004 au 25 janvier 2005 ;

Article 1er

M. Jean-Christophe Le Bannier, Technicien de classe exceptionnelle, est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n°6566, à compter du 01 janvier 2012.

M. Jean-Christophe Le Bannier exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Jean-Christophe Le Bannier, est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Rennes, le 07 mars 2012

Le directeur de l'unité

Pierre-Yves Laffont

Visa du délégué régional du CNRS

André Quinquis

Visa du président de l'Université de Rennes 1

Guy Cathelineau